

Pour une société plus sûre

BRUXELLES, 02/07/2007.- En 2006, la Police Fédérale a consacré 41% de sa capacité au fonctionnement intégré et à l'appui à la Police Locale. La nouvelle réforme va renforcer cette tendance en 2007.

La Police Fédérale continuera également à s'investir, en 2007, dans les missions spécialisées de police judiciaire et de police administrative. Ceci dans un but : contribuer à plus de sécurité pour les citoyens.

Réforme

Le cadre législatif de la réforme de la Police Fédérale a été redéfini en 2006. Cette réforme implique une restructuration de la Police Fédérale autour de trois directions générales au lieu de cinq. Le rôle intégrateur du commissaire général est renforcé. Le rattachement direct des directeurs coordonnateurs administratifs au commissaire général doit stimuler le fonctionnement intégré. Cette nouvelle structure s'est mise en place au 1^{er} mars 2007, date de l'entrée en fonction du nouveau Commissaire général Fernand Koekelberg.

La réforme doit contribuer à rendre la Police Fédérale plus performante en simplifiant les structures et en rendant l'ensemble plus transparent. L'organisation nouvelle est désormais strictement alignée sur les grandes missions de la Police Fédérale à savoir :

- les missions spécialisées en matière de police judiciaire et de police administrative ;
- les missions d'appui ;
- la gestion d'information opérationnelle ;
- la coopération policière internationale.

Rapport annuel

En 2006, la Police Fédérale a consacré 42% (comme en 2005) de sa capacité engagée aux missions spécialisées et supra locales, et 41 % (contre 42% en 2005) de sa capacité au fonctionnement intégré et à l'appui à la Police Locale.

Le reste de la capacité a été consacré à l'appui aux services de la Police Fédérale elle-même (16%) et aux prestations en faveur de tiers (1%).

Dans le rapport annuel 2006, vous trouverez un aperçu des activités de la Police Fédérale effectuées l'année dernière. Ces activités doivent être lues en regard du Plan National de Sécurité. Dans ce plan, le gouvernement définit des priorités

stratégiques ainsi qu'un certain nombre de phénomènes criminels auxquels les services de police doivent prêter une attention particulière.

Au printemps 2006, un compte rendu sur l'exécution du Plan National de Sécurité (PNS) 2004-2007 a été réalisé. Ces rapports ont pour objectif de donner un état d'avancement sur l'exécution du PNS et d'apporter les corrections nécessaires. Etant donné que le PNS fait partie du plan de la police intégrée, la Police Locale a systématiquement été invitée à participer aux réunions de suivi. En 2006, la préparation du PNS 2008-2011 a débuté pour pouvoir proposer à temps un plan de qualité à l'autorité.

Ci-dessous, nous donnons un certain nombre de résultats, de faits et de projets marquants repris dans le rapport annuel 2006.

- **Sécurité routière : encore trop de morts sur les routes**

P10. Le nombre de morts sur le territoire de compétence de la Police de la route (les autoroutes et quelques routes régionales ayant des caractéristiques d'autoroutes) est quasiment resté statu quo : 179 en 2005 et 184 en 2006.

D'après les chiffres les plus récents, une amélioration est en vue pour 2007. En effet, on a déploré 35 morts sur le terrain d'intervention de la Police de la route au cours du premier trimestre 2007 contre 43 pour le premier trimestre 2006 (soit une diminution de 18%).

P11. Le nombre de blessés graves a augmenté l'année passée pour atteindre les mêmes chiffres qu'en 2004 : de 915 en 2005, il est passé à 962 en 2006 (on en a dénombré 963 en 2004). On note donc une augmentation de 5% des blessés graves. Le nombre de blessés légers a, quant à lui, diminué de près de 3%.

Pour 2007 et les années suivantes, la Police de la route a gardé la lutte contre les morts et les blessés graves sur les routes comme priorité absolue. Dans ce cadre, la lutte contre les accidents impliquant les poids lourds est plus que jamais une priorité de la Police Fédérale. En 2007, la Police de la route a prévu une augmentation des contrôles de poids lourds de 20% par rapport à 2006 (contrôle des temps de conduite et de repos, des interdistances, de la vitesse, de la surcharge, etc).

En effet, les blessures constatées lors d'un accident impliquant un camion sont généralement plus importantes que celles constatées dans un accident impliquant des voitures uniquement.

- **Groupes d'auteurs et organisations criminelles :**

P24. Le nombre total de groupes d'auteurs identifiés est passé de 720 en 2005 à 812 en 2006, et ce uniquement pour les phénomènes prioritaires du PNS. Les enquêteurs de la Police Judiciaire Fédérale sont donc parvenus à identifier 13% de groupes d'auteurs supplémentaires.

P25. Les organisations criminelles se distinguent des groupes d'auteurs essentiellement par un niveau d'organisation plus élevé et par l'utilisation de contre-stratégies.

Les organisations criminelles utilisent les trois types de contre-stratégies suivantes :

- les structures commerciales pour camoufler leurs activités criminelles ;
- le recours à la violence ou à une autre forme d'intimidation afin de cacher leurs activités aux autorités ;
- l'influence sur des personnes qui peuvent leur procurer une aide indispensable.

En 2006, la Police Fédérale a mené des enquêtes sur 224 organisations criminelles (contre 246 en 2005).

- **Arrestations dans les phénomènes prioritaires : légère baisse**

P24. Le nombre de personnes arrêtées dans le cadre d'enquêtes sur des phénomènes prioritaires du Plan National de Sécurité a légèrement diminué. En 2006, 2.174 suspects ont été arrêtés par la Police Judiciaire Fédérale et mis à la disposition d'un juge d'instruction contre 2.241 en 2005 (soit une baisse de 3%). Il s'agit principalement mais pas uniquement de membres de groupes d'auteurs ou d'organisations criminelles.

Si le nombre global a diminué, le nombre d'auteurs arrêtés pour les phénomènes vols à main armée, vol organisé et drogues a quant à lui augmenté.

- **Vol : augmentation des cambriolages, diminution des vols au bélier**

Plusieurs services de la Police Fédérale ont élaboré des plans d'action spécifiques contre le vol.

P14. La Police des Chemins de fer a poursuivi la mise en œuvre de son plan spécial contre les vols à la tire. En raison de l'augmentation du nombre de vols à la tire, les capacités ont davantage été investies dans les équipes spécialisées en la matière. En 2006, 213 personnes ont été prises en flagrant délit de vol dans les gares, le métro ou les trains contre 141 en 2005. Cela représente une augmentation de 51% des personnes arrêtées pour vols à la tire par la Police des Chemins de fer.

P28. Après une forte baisse entre 2002 et 2005, le nombre de vols de véhicules a augmenté d'environ 5%. Les nouvelles tendances qui émergent sont le détournement de véhicules de leasing, l'abus de plaques minéralogiques Z et la fraude aux kilomètres.

P29. Après une forte baisse des cambriolages dans les habitations de 2002 à 2004, la tendance s'était inversée en 2005 avec une légère hausse du nombre de faits constatés (49.793 pour 2004 à 51.093 pour 2005). Cette augmentation s'est poursuivie en 2006 où 57.246 cambriolages et tentatives de cambriolages dans les habitations ont été enregistrés (soit une augmentation de 12%).

Une partie des cambriolages dans les habitations sont commis par des groupes d'auteurs itinérants. La Police Fédérale continue à combattre ce phénomène et travaille, pour ce faire, en étroite collaboration avec la Police Locale dans le but de faire diminuer le nombre de victimes de ces cambriolages.

Ces trois dernières années, le nombre de groupes d'auteurs identifiés et le nombre d'auteurs arrêtés sont en augmentation pour ce phénomène.

Suite à l'arrestation de quelques groupes d'auteurs importants, une légère baisse du nombre de vols de chargements le long des autoroutes a été constatée (524 faits en 2006 au lieu de 705 faits en 2005). Le nombre de vols au bélier a, lui aussi, diminué par rapport à 2005 : 302 faits enregistrés au cours de l'année 2006 contre 425 en 2005. Il s'agit du chiffre le plus bas enregistré entre 2002 et 2006.

P48. Plusieurs types de vols constituent le top 3 des interventions des labos de la Police Technique et Scientifique de la Police Fédérale.

Top 3 des interventions pour 2006 :

1. vol avec effraction (25.931) ;
2. vol avec violence ou menace, extorsion (3.473) ;
3. vol de voiture et vol garage (3.350).

- **Immigration illégale et trafic d'êtres humains :**

P31. En 2006, le nombre de personnes en séjour illégal interceptées en Belgique (sur le territoire et aux frontières extérieures Schengen) a augmenté de 4,6%. Ces interceptions sont passées de 31.584 en 2004 à 27.466 en 2005 et à 28.747 en 2006.

P32. Parmi ces dernières, 1.422 ont été interceptées dans notre pays aux frontières extérieures Schengen l'année dernière. En 2005, il y en avait 1.177 et en 2004 1.474. Les frontières extérieures Schengen en Belgique se situent dans les aéroports et dans les ports maritimes.

P31. Le top cinq des pays d'origine (Maroc, Algérie, Roumanie, Inde et Bulgarie) et les modi operandi sont restés identiques.

Les personnes en séjour illégal tentent de plus en plus d'utiliser l'immigration pseudo-légale (mariages blancs, abus de visa, etc).

- **Traite des êtres humains :**

P33. La lutte contre l'exploitation sexuelle demeure une priorité. Internet a changé la donne dans la lutte contre cette forme de criminalité : il est utilisé à l'échelle mondiale pour organiser l'exploitation sexuelle.

La coopération policière internationale belgo-bulgare a déjà porté ses fruits. Le bon échange d'informations a engendré, dans les deux pays, des arrestations importantes et la détection de réseaux et de victimes de traite des êtres humains.

- **Terrorisme :**

P34. Les dossiers récents montrent clairement des tendances internationales :

- une plus forte radicalisation dans la société ;
- l'importance toujours croissante de l'utilisation d'Internet;
- une féminisation des protagonistes;
- l'utilisation de nouveaux moyens (par ex. des produits NBCR21) ;
- l'utilisation de 'kamikazes'.

- **Trafic et production de drogue :**

P35. Le trafic de cocaïne par air via l'Afrique de l'Ouest reste marquant en 2006. Celui en provenance des pays d'Amérique du Sud est également resté important. Après une saisie record de 6 tonnes de cocaïne en 2005, la quantité de cocaïne saisie en Belgique est comparable à celle de 2004. Le nombre d'auteurs arrêtés a augmenté : 695 en 2006 contre 649 en 2005. Le nombre de groupes d'auteurs identifiés a lui aussi augmenté : 173 en 2006 contre 144 en 2005.

En ce qui concerne l'héroïne, on remarque une hausse importante des quantités saisies en 2006 (253kg contre 118kg en 2005). Ce phénomène est à mettre en lien avec la production accrue d'opium en Afghanistan.

En 2006, deux sites de production de drogues synthétiques ont été démantelés. Il s'agit du chiffre le plus bas depuis la fin des années '90.

Dans la lutte contre le narcotourisme et les nuisances qui y sont liées, la Belgique participe au Joint-Hit Team avec les Pays-Bas, le Grand-Duché du Luxembourg et la France. Le Joint-Hit Team est systématiquement engagé sur le sol néerlandais lors d'opérations transfrontalières de lutte contre la drogue comme les opérations Etoile (5 opérations organisées en 2006).

P36. Parmi les initiatives entreprises en 2006, on peut citer :

- l'élaboration du projet « drugwatch » en collaboration avec Interpol et la Suède. L'objectif est de rechercher de manière proactive sur Internet des traces de vente et de production de drogues en Belgique ;
- la mise en place du Lab Intervention Team qui, lors du démantèlement de labos de drogues synthétiques, permet d'effectuer la descente sur les lieux en toute sécurité (en collaboration avec les pompiers et l'Institut National de Criminologie et Criminalistique) ;
- le renforcement de la collaboration policière avec le Maroc.

- **Appui aérien : appui à la Police Locale**

P43. L'hélicoptère est un des moyens spécialisés de la Police Fédérale mis à la disposition de la Police Locale. La plupart des heures de vol opérationnelles ont d'ailleurs été effectuées au profit de cette dernière (85%).

En 2006, le Service d'Appui Aérien a, entre autres, permis de retrouver 6 personnes disparues, d'arrêter 27 personnes et d'intercepter 6 voitures en fuite.

- **Appui Canin : près de 40 années d'expérience**

P44-45. Les chiens spécialisés de la Police Fédérale ont effectué, en 2006, 3.293 interventions dont 2.450 soit 74% au profit de la Police Locale. Ces interventions sont réalisées par des maîtres chiens avec des chiens pisteurs d'odeurs humaines, des chiens pisteurs de restes humains, des chiens drogues, des chiens drogues silencieux ou encore des chiens détecteurs de foyer d'incendie.

Grâce à eux, 69 personnes disparues et 73 auteurs ont été recherchés et retrouvés en 2006.

Le Service d'Appui Canin existe depuis 1968. Il bénéficie donc d'une expérience de près de 40 années, tant dans la formation des chiens policiers que dans le travail avec les chiens policiers.

- **Unités Spéciales : usage minimal de la violence**

P45. En 2006, les Unités Spéciales ont exécuté 1.156 opérations au profit des services judiciaires tant de la Police Fédérale que des zones de la Police Locale. La limitation des coûts directs et indirects de chaque engagement et le recours minimal à la violence restent les maîtres mots de toutes les actions des Unités Spéciales.

- **Police Technique et Scientifique :**

P48. En 2006, 44 consultants (membres du personnel civil) ont pu être engagés et formés pour renforcer les labos, ils ont également reçu la qualité d'officier de Police judiciaire, ce qui leur confère une plus grande autonomie dans l'exécution de leur travail.

14% d'interventions supplémentaires ont été réalisées en 2006 (49803 en 2006 contre 43799 en 2005).

En outre, le nombre de tests de polygraphie a augmenté de 5,4 % (331 en 2006 contre 314 en 2005).

- **Lutte contre la criminalité informatique : www.ecops.be**

P51. En 2006, le Point de Contact Central Judiciaire sur Internet qui permettait au citoyen de signaler des infractions constatées sur l'Internet a traité 30.335 messages exploitables. C'est 11% de plus qu'en 2005 (27.325 messages exploitables traités). Ces messages sont en grande majorité relatifs aux phénomènes escroqueries, abus de confiance et 'phishing'.

Dans 28.434 cas, ces messages exploitables ont engendré le constat d'un délit ou des informations pertinentes relatives à un délit.

En collaboration avec le SPF Economie, le nouveau site www.ecops.be a été développé en 2006. Ce site, qui remplace le Point de Contact Central Judiciaire, a été lancé le 23 janvier 2007. Via ce site, l'internaute peut signaler des infractions constatées sur l'Internet comme les abus sexuels d'enfants, les pratiques commerciales illégales, la criminalité informatique, le racisme, le harcèlement, etc.

- **Appui à la Recherche de personnes disparues :**

P52. 1172 dossiers pour disparitions inquiétantes ont été ouverts en 2006 (1078 en 2005). 92 dossiers concernaient des mineurs de moins de 13 ans. 90% des dossiers entamés ont pu être clôturés et 937 personnes ont été retrouvées vivantes.

- **Information opérationnelle :**

P56. L'arrivée de Pol Office Circulation en 2006 représente un changement complet en matière de récolte d'information opérationnelle. Cette application est destinée à

l'enregistrement de toutes les données relatives à la circulation, y compris les accidents de circulation. Elle permet la rédaction des perceptions immédiates. Fin 2006, toutes les unités de la Police de la route, la Police aérienne de Bruxelles National et la Police de la navigation à Anvers étaient opérationnelles avec ce produit.

Un autre projet développé en 2006 est celui du guichet électronique qui permet au citoyen de déposer une plainte via Internet pour des délits tels que vols à l'étalage, vols de vélo et faits de vandalisme. Après avoir été testé dans 5 zones de police, le projet a été étendu à l'ensemble du territoire en juin 2007. Depuis lors, le citoyen peut déclarer des délits via Internet dans tout le pays via le site www.police-on-web.be et via les sites de la Police Locale.

- **Recrutement : la police, un des plus grands employeurs du pays**

P66. Chaque année, la police recrute près de 2.000 nouveaux membres du personnel pour la Police Fédérale et pour la Police Locale. Elle est ainsi un des plus grands employeurs du pays.

En 2006, 2.204 membres du personnel ont été recrutés dont 955 pour le personnel civil. En 2005, parmi l'ensemble des candidats, 1.938 membres du personnel ont été recrutés dont 980 pour le personnel civil.

P65. Le nombre de candidats (34.485 pour 2006) reste très élevé et beaucoup plus important que les objectifs d'engagement. Ce qui permet de réaliser une sélection de grande qualité.

- **Effectifs de la Police Fédérale**

P102. En 2006 la Police Fédérale compte au total 12.075 membres du personnel dont 9.326 fonctionnaires de police et 2.749 membres du personnel administratif.

Elle a réussi à atteindre ses objectifs pour 2006: l'engagement de membres du personnel civil suit son cours, ce qui permet aux policiers de se consacrer à leurs tâches-clés.

- **Relations internes :**

- **Code de déontologie**

P69. Le code de déontologie des services de police paru en 2006 a été distribué à l'ensemble des membres de la police. Il a été accompagné d'un plan de communication et de formation qui s'échelonne jusqu'en 2007. Dans ce cadre, un DVD chargé de présenter le code au personnel a également été réalisé.

Il est disponible sur le site www.hrp.be.

- **Lutte contre l'absentéisme**

P69. L'absentéisme au travail constitue également un point d'attention important. Les initiatives menées dans ce domaine ont été de plusieurs ordres.

Fin 2006, le taux d'absentéisme pour maladie au sein de la police fédérale s'élevait à 5,63 % soit 0,1 % de moins par rapport à 2005. Pour la troisième année consécutive, le taux d'absentéisme est à la baisse.

Label Diversité

P71. En septembre 2006, la Police Fédérale s'est engagée dans un processus de labellisation en matière de diversité organisé par les autorités politiques fédérales. En mars 2007, elle a reçu le label en question (label Diversité). Ce label, attribué pour une période de 3 ans, est délivré aux organisations qui luttent contre la discrimination et qui veulent évoluer vers plus de diversité au travail.

- **La simplification de l'administration :**

P83. Donnant suite aux vœux du gouvernement fédéral de promouvoir la simplification de l'administration, la Direction des finances s'est appliquée à simplifier les flux administratifs liés à la gestion des traitements, allocations et indemnités du personnel. C'est ainsi que 50 % des formulaires de saisies des données pécuniaires ont été supprimés. Le flux restant a été informatisé et rendu disponible on-line. Tous les membres de personnel de la police intégrée ont désormais accès direct via intranet à leurs données personnelles de rémunération des 24 derniers mois.

- **Appui logistique :**

P79. La plate-forme clients, qui rassemble représentants des zones de police et de la Commission permanente de la police locale et des services logistique de la police fédérale, a poursuivi ses efforts pour faire coïncider toujours davantage l'offre d'appui logistique (voir graphique) aux besoins des zones de police. Elle a également abordé différentes thématiques comme les achats communs réalisés dans le cadre du fonds de sécurité routière, les modalités de prise de mesures et de livraison des équipements ou encore la problématique des nouveaux éthylomètres.

Lors de la Journée Découverte Entreprises organisée en septembre 2006, les services d'appui logistique ont, outre une présentation au grand public de l'activité logistique fédérale, fait connaître aux visiteurs la variété des emplois qu'offre la Police Fédérale.

- **La politique de gestion environnementale :**

P75. Les entités de la police fédérale se sentent fortement sensibilisées par la problématique de l'environnement et la maîtrise des dépenses énergétiques. Le tri sélectif des déchets a été intensifié par respect de l'environnement. Le lancement du projet 'cannettes à boissons' a connu un grand succès et a été imité dans divers services.

Grâce à l'usage d'instruments de mesure de l'énergie, une attention particulière est consacrée à l'usage rationnel de l'énergie et à la gestion mûrement réfléchie de celle-ci.

- **Collaboration policière internationale :**

P96. Ces dernières années la coopération policière a connu un développement très marquant sur le plan international. Divers traités d'importance tels que Prüm et Benelux ont vu le jour. Dans le courant de l'année 2006, la Police Fédérale s'est

attelée à la lourde tâche de la mise en œuvre de ces nouveaux traités afin de les rendre applicables sur le terrain.

En 2006, la Belgique a également participé aux missions humanitaires de l'Union Européenne avec l'envoi d'une moyenne de 15 à 17 personnes dans les différentes missions ; ce personnel est aussi bien issu de la Police Fédérale que de la Police Locale. Il s'agit d'une activité qui prend de plus en plus d'ampleur. Citons notamment que la Belgique a assuré le soutien de la mission à Amman en Jordanie pour la formation de policiers irakiens. Par ailleurs, la police belge était également présente en Bosnie-Herzégovine, en Palestine, en Moldavie, Ukraine et en Macédoine. Enfin, la police a également participé à une mission en République Démocratique du Congo, pays qui fait partie des Grands Lacs, pays avec lesquels les pourparlers en vue de la conclusion d'accords de coopération ont débuté l'année dernière.